



Nouvelles mesures d'accompagnement

– Hôtellerie-Restauration, Tourisme, loisirs : prise en charge des loyers / stocks :

Prise en charge des coûts fixes (si autorisation UE) pour les entreprises de CA mensuel > 1 M€, avec un plafond de 10 M€ sur une année :

- **70 %** des charges fixes si > 50 salariés - **90 %** des charges fixes si < 50 salariés.
- dispositif accessible aux entreprises < 1 M€ de CA de restauration des communes de station de ski, les loisirs indoor, les salles de sport, les zoos et les thermes.
- dispositif accessible aux commerces situés dans des centres commerciaux fermés

– Nouvelles aides à « l'économie présentielle » :

- Concertations pour des mesures Fonds propres, infrastructures, numérique ...

– PGE :

- **132 Mrds €** distribués à **638.000 entreprises** à mi-février :
 - **22 Mrds € à l'industrie manufacturière** (17% > poids dans le PIB)
 - 32 Mrds € au Commerce, 13 Mrds € au BTP.
- Bruno Le Maire évoque un **allongement dérogatoire de 6 à 8 ans** de la durée des PGE, en pensant à l'aéronautique et à de grandes entreprises : une discussion va s'ouvrir avec Bruxelles





Prêts participatifs



- Bruxelles a pris du retard en retoquant le projet initial de Paris, jugeant le cumul PGE/PP « trop généreux » au vu du **contexte d'endettement grandissant** des entreprises françaises : **1.900 Mrds fin 2020** (+13%), malgré un niveau élevé de cash à 180 Mrds Eur (soit 71% de la VA vs 54% en 2019), et de crise persistante pouvant induire une sinistralité élevée sur PGE : 132 Mrds Eur, 16% du CA des entreprises concernées
- **Encadrement du cumul les 2 dispositifs : PGE + PP < 35% du CA**
- **L'Etat lèvera 20 Mrds€ de PP** (voire 30) jusque **fin juin 2022** - Garantie plafonnée à 30% (soit 7 Mrds€)
- **Commercialisation via 2 canaux :**
 - o **avril** via les banques commerciales,
 - o **15 mai**, via les fonds de capital investissement ESG (obligation subordonnée avec remboursement in fine).
- **Ciblage sur 10.000 entreprises :**
 - o PME dont le CA > 2 M€ et ETI (pas de limite haute mais GE non visées)
 - o tous types d'investissement matériel et immatériel, réflexion sur le FDR
 - o tous les secteurs avec perspectives de développement (besoin d'un Plan d'affaires et d'investissement)
 - o l'entreprise doit avoir une structure de bilan affaiblie par la crise mais viable (soit cote Fiben < 5+)
- **Modalités :**
 - o limite à l'effet de levier : 12,5% du CA pour PME, 8,4% pour ETI
 - o taux effectif fixe : **4 à 5%** pour les PME, **5 à 6%** pour les ETI (garantie comprise)



Stratégie de « sortie de crise »



– Evolution du chômage partiel :

- **prolongation de fin mars à fin avril des modalités actuelles :**
 - reste à charge de **15%** pour le droit commun, **0** pour les entreprises fermées administrativement
 - chômage partiel « pour garde d'enfants » : réactivé en raison du reconfinement
- **après ce reconfinement d'avril, évolution des taux** visant à inciter les secteurs les plus touchés à recourir à l'APLD :
 - concertations sectorielles en cours (HCR / événementiel / tourisme / culture) pour définir l'évolution progressive des taux d'allocation versée aux employeurs
 - taux plus favorables dans le cadre de l'APLD (maintien d'un reste à charge de 15% seulement)

– « Débranchement » des aides :

- Bercy envisage un « **processus différencié et progressif** » en fonction des secteurs et de l'efficacité de la vaccination
- La prolongation des aides doit être « **liée à l'évolution du CA plus qu'à la situation sanitaire** » : comment distinguer les causes de baisse du CA : entre pandémie, restrictions administrative ou entreprise en perte de vitesse ?

– **Agenda de déconfinement sanitaire** : les déclarations du PR le 31 mars

- *A partir de la mi-mai, nous commencerons à rouvrir le pays : un **agenda de réouverture** sera présenté prochainement*
- *Seront alors ouverts, avec des règles strictes, certains lieux de culture, certaines terrasses sous conditions.*
- *Entre mi-mai et le début d'été, calendrier de réouverture pour : culture, sport, loisirs, événementiel, cafés restaurants*



Impact économique sur l'activité en France au T1 de 2021

Redressement progressif de l'activité industrielle :

Indicateur Insee : **-2% vs avant Covid** vs ensemble de l'économie française : **96%**

Tensions sur certains approvisionnements d'intrants et matières premières (prix et délais de livraison) :

acier, métaux non ferreux : platine, cuivre, étain, argent, zinc, rhodium...

matières plastiques (résines > polypropylène notamment) et caoutchouc, **matériaux de construction** : bois, sable, ...

matières premières agricoles et alimentaires : huiles, café, maïs, soja, sucre, **coton**...

intrants chimiques : TiO₂ (> peintures), pigments, solvants, colorants...

composants électroniques : semi-conducteurs (origine asiatique quasi-exclusive : Taïwan, Chine...)

- **peu d'industriels disposent de dispositifs de couverture sur leurs approvisionnements de MP**
- **demande de clémence des acheteurs, notamment publics (Ugap), pour limiter les pénalités**
- **Auto-entretien de ces pénuries** en raison de « sur-commandes », des **solidarités** GE / ST qui se dépannent
- hausse des cours du **pétrole et gaz** – tarif très élevé du **fret maritime** - hausse des tarifs d'assurance
- risque d'inflation sectorielle et de **limitations de productions**

Plusieurs secteurs restent durablement freinés :

- Aéronautique : légère amélioration des perspectives (cadence Airbus A320 passe de 40 à 43 au T3, et 45 au T4)
- Automobile : le shortage de composants électroniques pèse sur l'activité où la demande est molle
- Alimentation: catering aérien, RHD, CHR, des segments en repositionnement
- Biens de consommation : tourisme, ski, **fermetures de magasins « non essentiels »**...
- Cosmétiques (Export) - Santé (DM) - Pétrole

Tensions sur les approvisionnements

Matière première :	Amont : fournisseurs	Aval : clients	Etat de tension offre << demande				Commentaires
			Sem. 10	Sem. 15			
Semi-conducteurs	Electronique	Automobile, Télécoms, Electro-ménager, digital... se propage à toute l'industrie connectée					Fournisseurs mondiaux majoritairement asiatiques (TSMC, Chine, Japon : incendie dans une usine...), ST Micro (UE) , Intel (US) et TSMC programment des investissements régionaux: --> durera encore 6 mois
Intrants chimiques	Chimie	Peintures, vernis, colles, enduits, ameublement (mousses), ...					Cas de force majeure (incendie en Allemagne), accidents météo (vague de froid Texas), arrêts pour maintenance en Europe, forte demande de la Chine... --> durera jusqu'à l' été
Plastiques, caoutchouc	Pétrochimie	Plasturgie, composites, textile, emballages, santé. (notamment polypropylène, émulsions vinyliques, acryliques)					Idem - explosion des prix entre +50 et +100%
Acier	Sidérurgie	Mécanique, automobile, construction...					Décalage entre la remontée en production des HF (notamment ArcelorMittal) et la très forte reprise 2021 : 100% des HF sont redémarrés, hausse des prix du coke et des ferrailles --> durera encore 4 mois
Autres métaux non-ferreux	Métallurgie	Electronique, digital...					
Matières 1ères alimentaires	Agriculture	Agro-alimentaire					Pb pour transférer les hausses de prix à la GMS
Pâte à papier	Papeterie						Retard des approvisionnements maritimes, tension fibre de cellulose
Coton	Agriculture	Textile, Habillement, mode...					Pb boycott coton de Chine
Bois	Forêts, scieries	Construction, ameublement...					USA, Asie tirent l'offre EU



France Relance – Volet Industrie : calendrier de déploiement



Bilan de l'année 2020 :

- **Étape 1 : en voie de réussite entre mai 2020 > juillet 2021**
- **Plus de 10.000 demandes** déposées sur les plateformes BPI + ASP > 80% **en instruction** >> **saturation** de dispositifs
- Sur les 3 volets du Plan : **9 Mrds€ décaissés** versus 11 engagés (dont 4,7 pour le plan SNCF)



Situation à mi-mars 2021 : Guichet BPI France

- **AAP industrie et décarbonation :**
 - **5.000 dossiers instruits** : BPI a déployé des moyens supplémentaires pour faire face, s'engage à une sélection des dossiers sous 2 mois après la date de la relève, et à un envoi des contrats sous 1 mois après la décision d'aide
 - 1.986 « *avis favorables* » > 1.628 « *instructions finalisées* » : au-delà de 3 mois sans réponse = *refus implicite*...
 - **1.367 lauréats > 1,6 Mrd€ d'aides publiques engagées > 6,3 Mrds€ d'investissements privés potentiels**
dont 531 TI (= 270 m€), 244 Aéro (= 197 m€), 248 Auto (= 234 m€), 288 Relocalisation (= 589 m€), 56 Décarbonation (= 307 m€)
 - **Plus de 1.000 projets contractualisés pour un total de 700 à 900 mEur d'aides décaissées**
dont 395 dossiers TI, 215 Aéro, 220 Auto, 92 Relocalisation, et zéro Nucléaire (sur 24 instruits)
- **Relèves 2021 : 3 dates pour le volet national en 2021** (auto, aéro, nucléaire, relocalisation) : **26 janvier, 31 mars, 1^{er} juin**
 - maintenir le rythme et ne pas hésiter à re-déposer les dossiers reformatés, ou des dossiers supplémentaires
 - puisque le plafond d'aide maxi a été relevé par Bruxelles de **800 à 1.800 KEur / entreprise / an**
 - **Volet régional** : relève des dossiers et instruction au fil de l'eau



France Relance – Volet Industrie : calendrier de déploiement



FRANCE
INDUSTRIE

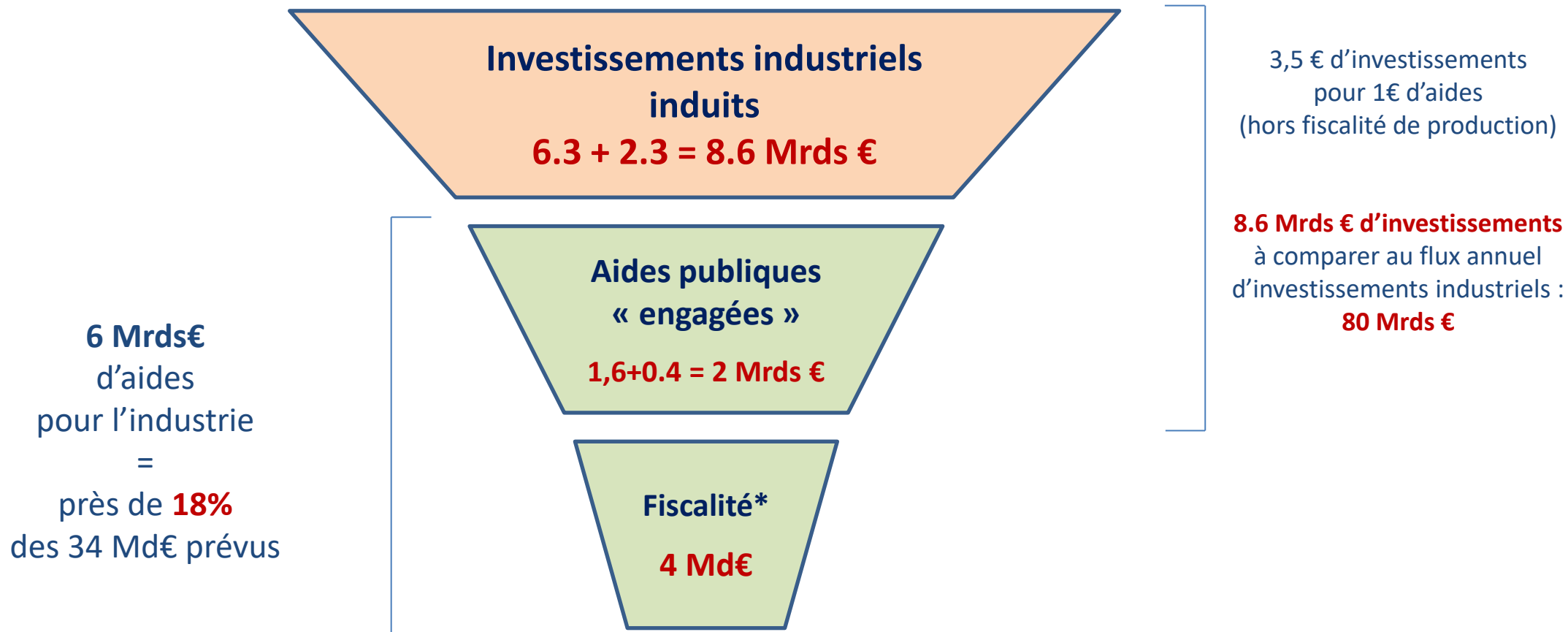
Situation à mi-mars 2021 : Guichet ASP

- Guichet ouvert du 27 oct au 31 déc 2020, à destination des PME et ETI industrielles
- **retard encore élevé** dans l’instruction des dossiers :
 - recours à la sous-traitance...(ex : CETIM)
 - engagements ASP à atteindre 100% d’instruction à fin avril : délai intenable ...
- Plus de **7.600 dossiers Industrie du futur déposés** pour **2.3 Mrd €** d’investissement potentiel
 - Récépissés de dépôt : près de 100% envoyés
 - **1.000** dossiers instruits mi-mars...faible, 400 lauréats
 - **Réouverture du Guichet « Soutien Industrie du futur » : début mai** - Taux 20% (yc dossier de décembre à 10%)
- **Dispositif Soutien Efficacité énergétique :**
 - 106 dossiers (seulement) – élargissement envisagé de la liste des matériels éligibles
- **Dépassements budgétaires :**
 - **Rallonge de 1,45 Mrd € pour l’Industrie** : 1 Md€ (40% Auto/aéro, 60% IdF) + 300 m€ Résilience + 150 m€ des Régions TI
- **Rythme des engagements :** « *au 1^{er} mars 26 Mrds Eur engagés* » dicit Bruno Le Maire :
 - Volet compétitivité : crédits à l’industrie (< 1 Mrd €), primes véhicules verts, baisse fiscalité de production (*prorata 10 Mrds €*)
 - Volet vert : rénovation énergétique des bâtiments publics (3 Mrds €) et des logements (« *maprimerénov* »)
 - Volet cohésion : dotations aux collectivités, activité partielle, primes à l’apprentissage, Ségur Santé ...
- **Objectif 2021 :** le PLF prévoit **40 Mrds € ...**





Situation au 15 mars 2021 : vue synthétique



* Réduction de la fiscalité de production votée au PLF 2021



Compteur France Industrie / France Relance



situation au 31 mars 2021

	(EMX : enveloppe max budgétée)	TOTAL INVESTISSEMENT (mEur)	TOTAL AIDES accordées (mEur)
- Relocalisations : résilience, capacity ...	(EMX : 800 m€)	2.020	590
- Compétitivité - Modernisation aéro-auto	(EMX : 900 m€)	1.050	440
- Territoires d'industrie	(EMX : 600 m€)	2.540	270
- Décarbonation - Efficacité énergétique	(EMX : 1.2 Mrd€)	700	300
- AAP Innovation : PIA IV – AMI lancés	(EMX : 1 à 2 Mrd€)	?	0
Sous-total des AAP		6.300	1.600
- Subvention Industrie du futur : stoppé	(EMX : 880 m€)	1.000 > 2.300	400
Sous-total des AAP + IdF		7.300 > 8.600	2.000
- Réduction de la Fiscalité de production	voté au PLF 2021	-	4.000 <i>pro-rata</i>

TOTAL des Aides « engagées » pour l'industrie : 2 (soutiens) + 4 (fiscalité) = 6 Mrds € = 18 % des 34 Mrds € prévus

+ ajouter les autres engagements pro-industrie engagés : rénovation énergétique des bâtiments & logements, plan véhicule propre (primes), soutien R&D et autres aides...

TOTAL Investissements industriels potentiels à fin mars : 8.3 Mrd€ vs un flux annuel de 80 Mrd€